

GRAND ANGLE

p.9 >11

Vie Sociale

« Le Centre Communal d'Action Sociale »
au coeur des solidarités



#06

ACTU' DONGES

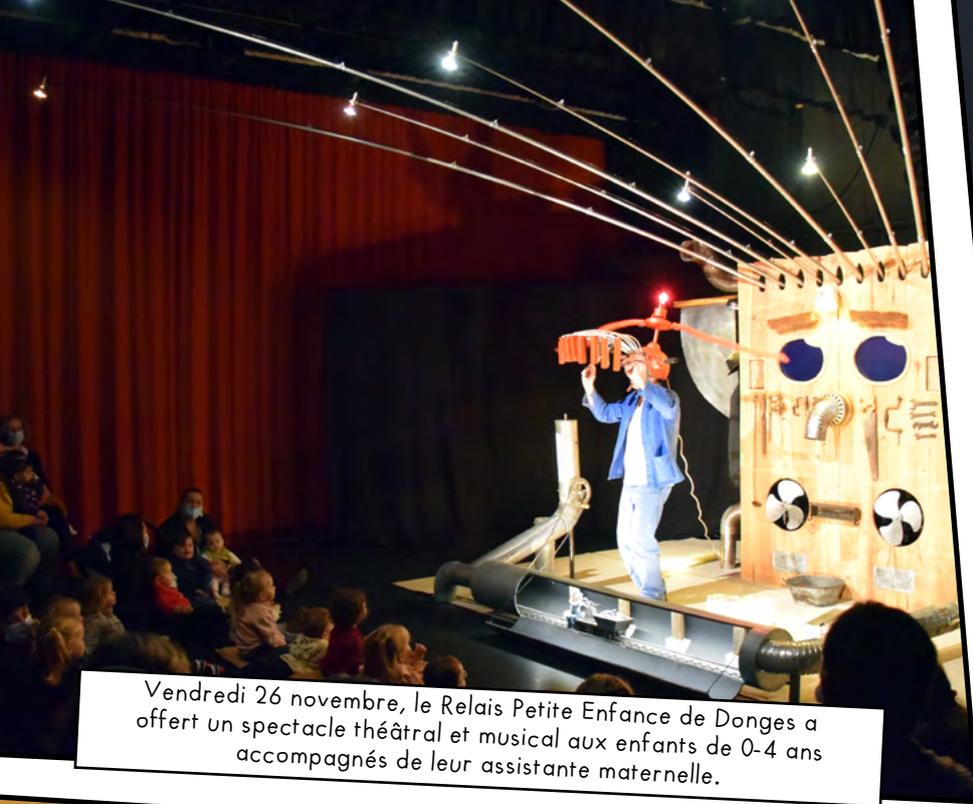
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE DONGES - HIVER 2021



*Meilleurs voeux !
Ensemble, faisons de Donges
une ville Verte*

> p.13 **FOCUS**

Cimetière : La gestion des
concessions en ligne



Vendredi 26 novembre, le Relais Petite Enfance de Donges a offert un spectacle théâtral et musical aux enfants de 0-4 ans accompagnés de leur assistante maternelle.



Résultats du 14^e concours photo de sur le thème de l'heure



Podium du concours de la plus belle citrouille

COOL!

OK

Wow!



Halloween



Accueil des nouveaux arrivants 2021
15 familles ont été accueillies



Les lauréats maisons



Le 9 novembre, un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts pour commémorer le 79^{ème} anniversaire du bombardement des apprentis du chantier de Penhoët. Chaque année, cette tragédie est commémorée par le Groupement des parents des apprentis victimes et rescapés du 9 novembre 1942, présidé par M. Serge PAQUET.

Ani



Madame, Monsieur,

Pour la seconde fois, la crise sanitaire vient de perturber nos agendas de fin d'année. Certes, le traditionnel feu d'artifice a pu être organisé le 17 décembre, pour le plaisir des petits et des grands, et il a connu un beau succès. Mais d'autres animations n'ont pu avoir lieu comme prévu durant les vacances de Noël. Il en va de même pour les cérémonies de vœux qui marquent habituellement le mois de janvier.

Malgré ces contretemps, les élus et les services continuent de faire avancer les projets répondant aux attentes des Dongeoises et des Dongeois.

Le 8 décembre 2021, un contrat de relance et transition écologique (CRTE) a été signé entre l'Etat, représenté par le Préfet de Région, la Banque des Territoires, l'ADEME, et la CARENE, représentée par son Président.

Dans le cadre de ce dispositif, les travaux de rénovation de l'école de la Pommeraye, investissement majeur pour la Ville en 2022, vont bénéficier d'une subvention de l'Etat de 350.000 €.

Le 17 décembre 2021, le Conseil départemental de Loire-Atlantique nous a annoncé à son tour que ces mêmes travaux de la Pommeraye bénéficieront d'une subvention du Département de plus de 500.000 €. C'est donc au total une aide de plus de 850.000 € dont la Ville va bénéficier, ce qui représente un soutien financier particulièrement important et bienvenu dans le contexte actuel.

Par ailleurs, le 7 décembre dernier, le conseil communautaire a approuvé le Projet de Territoire de la CARENE, ainsi que le Programme d'Investissements Communautaire (PIC) n°4. Ce projet et ce programme valident des investissements importants pour Donges, comme par exemple la rénovation de la piscine, pour un montant de l'ordre de 3 millions d'euros, la réhabilitation complète de la déchèterie du Pont du Gué (début 2023), et la création d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées pour desservir le centre-bourg.

Cette succession de bonnes nouvelles n'est pas le fruit du hasard... C'est le résultat d'un travail que nous menons auprès de l'Etat et des autres collectivités pour obtenir des soutiens financiers pour nos projets. C'est aussi le signe que Donges et ses habitants sont reconnus et pris au sérieux à l'extérieur.

Avec toute l'équipe municipale, je vous adresse nos vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour 2022. Quelle que soit l'évolution de la situation sanitaire, nous veillerons à rester à l'écoute de vos besoins et de vos avis, et comme nous y sommes engagés, à « servir les Dongeois ».

François CHÉNEAU
Maire de Donges,
Vice-Président de la CARENE



Dans le contexte sanitaire actuel, la traditionnelle cérémonie des vœux à destination des citoyens n'a pas pu avoir lieu cette année.

Retrouvez sur le site de la Ville le message vidéo que Monsieur le Maire a souhaité vous adresser.

Actu'Donges • Le magazine municipal de la ville de Donges • N°6 HIVER 2021 • Janvier - Février - Mars 2022
Édité à 3920 exemplaires • Diffusion gratuite, vente interdite • Disponible au téléchargement sur le site : www.ville-donges.fr
Directeur de la publication : Le Maire de Donges, François Chéneau • Rédaction : Les services de la Mairie de Donges
Photo de couverture : Rénald Gendre - Crédits photos : Ville de Donges, OSCD, CARENE
Conception graphique et mise en page : Service communication Ville de Donges
Impression : Imprigraph groupe - Le Sillon • Distribution : Médiapost
Réclamations : Service communication Ville de Donges : s.communication@ville-donges.fr

20
COMMERÇANTS
AMBULANTS
 COMPOSENT LE
 MARCHÉ DE DONGES



RÉORGANISATION DU MARCHÉ DU JEUDI MATIN : UNE RÉIMPLANTATION CONCERTÉE AVEC LES COMMERÇANTS !

À l'initiative de Viviane BOSSE PERUS, nouvelle adjointe à la Vie économique, l'équipe municipale a récemment remis à plat l'organisation du marché hebdomadaire du jeudi matin afin de le rendre plus concentré et plus attractif.

Après échanges avec les commerçants non-sédentaires du marché plein air de Donges pour cerner leurs attentes, plusieurs éléments et contraintes matérielles (surface, besoin en eau et en électricité) ont été pris en compte. Le but étant bien de concilier les intérêts de tous pour que ce marché demeure un lieu privilégié de détente et de rencontre, en toute sécurité.

→ Depuis le jeudi 2 décembre 2021, le traditionnel marché est concentré sur le devant de la mairie, place Armand MORVAN (parvis et partie supérieure du parking). La volonté principale étant de présenter un marché cohérent, en répartissant les différents types d'activités de manière homogène sur l'ensemble du marché.

L'implantation des emplacements a été repensée en fonction des déballeurs pour une meilleure visibilité des produits et services proposés. Les poissonniers sont positionnés vers les points d'eau et les grilleurs vers les points d'électricité. Les déballeurs alimentaires sont installés sur tout le pourtour du parvis. Une grande allée centrale assure une bonne relation avec les commerçants non alimentaires. De plus, ce nouvel agencement permet de libérer des stationnements sur le parking côté rue du Vice-Amiral HALGAN.

Le marché de Donges est organisé tous les jeudis de 8h à 13h et accueille une vingtaine de commerçants.



Navette gratuite :

Une navette gratuite desservant le marché est mise à disposition des personnes âgées et/ou dans l'impossibilité de venir par leur propre moyen.
 Réservation au 06 26 45 68 52.

HABITAT



Logements locatifs sociaux

Une nouvelle offre en centre-ville.

Trois nouveaux logements locatifs sociaux sont offerts à la location dans le centre-ville de Donges, 15 rue Laënnec, depuis octobre 2021. Il s'agit de trois T3 d'environ 62 m² chacun, dont deux sont en duplex.

→ Ces trois logements entièrement rénovés et gérés par SILENE sont le fruit de la volonté communale de redynamiser son centre-ville par le développement d'une offre de logements modernes et offrant un grand confort de vie. L'immeuble du 15 rue Laënnec comportait auparavant six logements T2 mal agencés, inconfortables et n'ayant fait l'objet d'aucune rénovation structurée. C'est pourquoi, en 2019, la commune décidait d'exercer son droit de préemption à l'occasion de la vente de l'immeuble à deux propriétaires, avant de le céder à la CARENE. Une opération qui au final ne coûte rien à la commune, les 45 000 € de subvention versés étant déduits de la pénalité due au titre de la loi SRU.

Une opération qui donne un coup de jeune au centre-ville et devrait en appeler d'autres. Cette réalisation est complémentaire aux opérations réalisées par des propriétaires privés dans le cadre de la réalisation de logements conventionnés.



La loi SRU votée le 13 décembre 2020 demande que 25 % des logements de la commune soit des logements locatifs sociaux. Pour nous aider à y parvenir elle a prévu un système d'aides et de pénalités financières.

ENVIRONNEMENT



Aménagement et mise en valeur d'un nouvel espace vert à Liberge

50 gros arbres tuteurés et 3 micro-forêts urbaines plantées

Courant novembre, les équipes des services espaces-verts et voirie de la ville ont planté plusieurs essences d'arbres et végétaux forestiers sur le terrain jouxtant la nouvelle chaufferie bois.

→ Dans le cadre de la mise en valeur des Marais de Liberge, lieu rempli de biodiversité, et afin d'accueillir un futur lieu pour le développement de projets pédagogiques en lien avec la CARENE et le Parc National Régional de Brière, cinquante arbres et végétaux - divers chênes de collection, d'essences locales (saule, châtaignier, tamaris, érable champêtre,...) - ainsi que trois micro-forêts urbaines représentant plus de mille arbres au total, délimités par de la ganivelle, ont été plantés. Du mobilier urbain et des aménagements de cheminement devront être mis en place au printemps 2022.



Micro-forêt urbaine Quésaco ? : Inspirée de la méthode Miyawaki, la micro-forêt est un petit écosystème forestier de 200 à 3000 m², à la végétation dense, fonctionnant selon les principes d'une forêt naturelle.



COMPTAGE DES OISEAUX DES JARDINS 2022



Bretagne Vivante organise pour la 10^{ème} année en Loire-Atlantique l'opération « comptage des oiseaux des jardins » qui aura lieu les 29 et 30 janvier 2022.

Cette opération de sciences participatives propose à tous ceux qui le souhaitent de compter pendant 1 heure les oiseaux de son jardin ou d'un parc proche et d'envoyer les résultats à Bretagne vivante avec 2 objectifs : permettre une sensibilisation du public et réaliser une analyse de l'évolution des populations d'oiseaux au fil des années.



Informations et boîte à outils sur : www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins



SÉCURITÉ

304

SECOURS D'URGENCE
AUX PERSONNES

71

INCENDIES

69

ACCIDENTS
SUR LA VOIE PUBLIQUE



19

OPÉRATIONS
DIVERSES



CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE 2021

Sapeur-Pompier : Un engagement au quotidien !

La traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe s'est déroulée le samedi 4 décembre sous la présidence du lieutenant Fabrice DROLLON, chef de centre de secours, en présence de Mesdames Lydie MAHE, vice-présidente du conseil départemental et représentante du maire de Saint-Nazaire, Lydia MEIGNEN, conseillère départementale du canton, du capitaine DESMARS, représentant du groupement des sapeurs-pompiers de Saint-Nazaire, du maire François CHENEAU et des élus du conseil municipal.

→ Pour les sapeurs-pompiers de Donges, l'année 2021 a été de nouveau marquée par la COVID-19, qui a contraint le centre de secours à adapter son organisation et son fonctionnement.

Du fait de la reprise d'activité, le nombre des interventions est en hausse de 24% par rapport à 2020 et représentent plus de 2400 heures de service pour nos sapeurs-pompiers.

L'effectif du centre de secours est en baisse. Il a vu le départ pour raisons personnelles ou

professionnelles de cinq sapeurs-pompiers: Romain VERA, Damien JUDAS, Steven MOINAT, Cyrille VALLEE (après 24 ans de service) et Samuel LEQUIMENER.

Sept nouveaux sapeurs-pompiers ont intégré l'effectif du centre en 2021, avec Alex ERIAU, Anthony GAUDIN, Pablo LUSSEAU PROTEAU, Mathis LACROIX, Mateo TURCAS, Claudie GAUTHIER, et le retour d'Alan HUGUET. Ils devraient être opérationnels en début d'année 2022.

L'effectif actuel du centre de secours est de 41 sapeurs-pompiers, dont 31 opérationnels, ce qui est insuffisant pour garantir la totalité des missions au quotidien. Le lieutenant DROLLON lance donc un nouvel appel aux personnes intéressées pour rejoindre les sapeurs-pompiers de Donges : elles doivent être motivées, disponibles, et habitant à moins de 6 minutes du centre de secours.



Pour tous renseignements merci d'adresser un mail au chef de centre : fabrice.drollon@sdis44.fr

6



463

INTERVENTIONS
DE SECOURS
EN 2021, SOIT 24%
DE PLUS QUE L'ANNÉE
PRÉCÉDENTE



ONT ÉTÉ PROMUS :

- les adjudants Wilfrid CRAND, Fabien PARIS, Michel TURCAS au grade d'adjudant-chef ;
- le sergent Florian PERRET au grade de sergent-chef ;
- le caporal Armando DOS SANTOS au grade de caporal-chef ;
- les sapeurs Baptiste BROUARD et Hugo LEGUENNEC au grade de caporal ;
- le sapeur Mathis CORNET 1ère classe.

Plusieurs sapeurs-pompiers ont en outre reçu une médaille d'honneur des sapeurs-pompiers :

- le lieutenant Fabrice DROLLON et le caporal-chef Christian BOMAL : médaille d'honneur échelon Argent avec rosette, pour services exceptionnels ;
- le caporal-chef Olivier CHERON : médaille d'honneur échelon Or ;
- l'adjudant-chef David BROSSEAU et le sergent-chef Christelle JOALLAND : médaille d'honneur échelon Argent ;
- le sergent-chef Florian PERRET : médaille d'honneur échelon Bronze.

Par ailleurs, après 20 années de service, l'infirmière capitaine Christine DESHAYES, infirmière du centre de secours, s'est vu remettre la médaille d'honneur échelon Argent par le commandant BOSSY, infirmier en chef du service de santé et de secours médical. L'adjudant-chef Christian LE PEUCH s'est vu remettre la médaille de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, échelon Bronze avec rosette, pour plus de 20 ans d'investissement associatif au sein de l'Amicale.



WiKer et la commune de Donges

Une coopération qui fonctionne depuis plus de 10 ans.

La commune de Donges a la chance d'abriter sur son territoire une entreprise qui opère dans le monde des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

→ Fondée par Dylan DESHAYES, natif de Donges, WiKer c'est le réseau local qui bouge ton coin. Le Principe ? Mettre en relation « ceux qui bougent et ceux qui veulent bouger », grâce à des contributeurs qui partagent leurs infos locales et des ambassadeurs qui accompagnent les acteurs locaux. Suivant son slogan c'est « le numérique au service de l'humain ! » Et non l'inverse !

A l'occasion de la distribution de chèques cadeaux aux agents municipaux pour le nouvel an 2021 (*) à utiliser chez les commerçants de la commune, **la ville de Donges tient à remercier Dylan DESHAYES et les employés de la société WiKer pour leur contribution active et bénévole à cette opération.**

Une coopération qui en amènera d'autres, **Dylan DESHAYES étant également Président de l'UCAID (union des commerçants, artisans et industriels locaux de Donges), association dont la Ville encourage le redémarrage en cours.**



(*) Dans un contexte de crise sanitaire, le repas du personnel avait dû être annulé et remplacé par cette opération. Celle-ci ne sera pas reconduite en 2022. Plateforme collaborative : www.wiker.fr/donges

ENVIRONNEMENT



Opération « Un arbre, Une vie » 2021

Un arbre ou un lot d'arbustes d'essences locales pour 24 familles Dongeoises.

L'opération « Un arbre, Une vie » est une initiative du parc naturel régional de Brière qui offre un arbre à planter aux familles des communes adhérentes qui ont eu un enfant, entre le 1er octobre 2020 et le 1er octobre 2021.

→ C'est pour préserver les richesses environnementales et paysagères de ce territoire, à la fois fragile et menacé qu'il est proposé aux générations actuelles et futures d'agir dès aujourd'hui.

L'opération « Un arbre, Une vie », mise en place depuis plus de vingt ans, contribue à améliorer la qualité de vie des habitants en accordant une place aux arbres ou arbustes dans leurs jardins ou à défaut, dans un espace vert de leur commune

Cette année, c'est la commune de Trignac qui a assuré le 27 novembre dernier, la distribution d'un arbre (le « cormier local » élevé par la Pépinière Graine de Bocage ; un sorbier ou un noyer produits par les Pépinières GICQUIAUD) ou d'un lot de trois arbustes (noisetier, cornouiller blanc et merisier).



DÉCHÈTERIES : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE



À compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les déchèteries du territoire de la CARENE vont faire évoluer leurs horaires d'ouverture afin d' :

- Uniformiser les sites pour améliorer la lisibilité des usagers.
- Diminuer le créneau de fermeture du midi à 1 heure seulement afin d'être mieux adapté aux attentes des usagers.
- Avoir un créneau dédié à la maintenance et l'entretien des sites (fermeture le lundi matin).
- Permettre une remise à niveau des sites avant l'ouverture au public le matin.

DONGES

Du 01/10 au 31/03 : Du 01/04 au 30/09

Lundi de 13h30 à 18h	Lundi de 13h30 à 19h
Du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h	Du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h	Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h

Fermeture tous les jours fériés ainsi que les 24 et 31 décembre à partir de 17h.



Des riverains se mobilisent pour notre ville



Pendant les vacances ou sur leurs temps libres, Guylaine, Dongeoise depuis environ 4 ans, Elvina sa fille (23 ans) et Keilly sa jeune voisine (11 ans), écumant les chemins à proximité de la rue du Stade à la recherche de débris jetés par terre.

→ Guylaine, est ASEM et responsable d'un périscolaire sur Pontchâteau. À force de constater qu'à chacune de ses balades, les chemins et routes étaient jonchés de débris, elle décide d'agir en compagnie d'Elvina et Keilly.

C'est lors de leurs promenades qu'elles ont commencé à ramasser les débris trouvés sur les chemins. « Depuis, nous ne sortons jamais sans notre chasuble « Nettoyons la Nature », un sac-poubelle et une paire de gants », explique-t-elle. Sur une zone de 500 m à 1 km, située vers le chemin de la Cadenais non loin de l'entrée Ouest de Donges, direction les Six-Croix, le trio ramasse les débris et contenants jetés.

« Nous avons même trouvé un vieux matelas. Les gens ne respectent plus rien ! Ce secteur de la commune semble particulièrement touché par ces actes d'incivisme. »

Pour Keilly, 11 ans, c'est l'incompréhension. « Les gens jettent ça dans les marais, ça pollue. Ils ne se rendent pas compte ! » Cigarettes

en aluminium et emballages en plastique..., sont les principaux déchets qu'elle récupère. « Dernièrement, sur un même secteur, j'ai retrouvé des dizaines de canettes, de bouteilles en verre et plastique, des masques, des emballages alimentaires, des paquets de cigarettes et toutes sortes de déchets » se désolait-elle.

Après 1h30 à 2h de ramassage, une fois de plus, le bilan est accablant. « L'équivalent de 4 grands sacs poubelles de cinquante litres de déchets ramassés en deux heures, plus 2 gros sacs soit environ 10kg de déchets ». Le fruit de leur « sale » collecte est ensuite ramené au domicile de Guylaine et trié à même le sol. Le verre est déposé dans les containers dédiés proche de la maison, ce qui est recyclable est mis dans la poubelle jaune, le reste dans la poubelle des ordures ménagères.

Guylaine, Elvina et Keilly en sont certaines : « **Tous ensemble, nous pouvons améliorer les choses. Cela passe par l'éducation et l'information des plus jeunes, mais aussi des adultes.** »



Rappel collecte des encombrants : Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer en déchèterie, une collecte de certains encombrants est organisée une fois par mois : ferraille, matelas, mobilier... Selon conditions et APRÈS INSCRIPTION au 02 51 76 13 22. Plus d'infos sur le site de la CARENE « Ma collecte en 1 clic ».



47

**DÉPÔTS SAUVAGES
RECENSÉS PAR LA
POLICE MUNICIPALE
EN 2021**

**SOIT ENVIRON
UNE INTERVENTION
PAR SEMAINE**



Une trentaine de pneus ont été retrouvés du côté du lieu-dit Tréneux



HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES ET APPEL AU SIGNALLEMENT

Nous constatons à regret une recrudescence de l'abandon sauvage de déchets importants et réguliers sur Donges en agglomération ou à la campagne : cloisons, briques, plâtres, pneus...

Il est temps de mettre fin à ces actes d'incivisme caractérisés qui polluent notre environnement.

C'est pourquoi, nous avons besoin de tous pour préserver la propreté de notre ville.

Si vous êtes témoin de ce type d'agissement, n'hésitez pas à prévenir la Mairie au 02 40 45 79 79 ou, en dehors des heures d'ouverture, l'élue d'astreinte au 06 75 82 71 98. Le relevé du numéro d'immatriculation du véhicule concerné ou au minimum le signalement du type de véhicule utilisé constituerait un plus pour sanctionner les contrevenants.



LE CCAS AU COEUR DES SOLIDARITÉS

Accessible à tous les Dongeois, le Centre communal d'action sociale (CCAS) répond aux attentes de la vie quotidienne : l'insertion sociale, le logement, la santé, le maintien à domicile, l'accès aux services publics...

Maillon essentiel de l'action sociale de proximité sur la Ville de Donges, le CCAS intervient pour accompagner les situations de fragilités tant dans l'urgence que sur le long terme. Dans le cadre de cette mission, il peut s'appuyer sur la dynamique partenariale instaurée avec les autres acteurs du territoire.



Le point avec...

Monique PIRAUD,

Adjointe aux Affaires Sociales, à la Solidarité et à l'Offre de soins et à l'Administration générale.

Quels sont les projets que vous souhaitez mettre en place dans le domaine social ?

« Notre première préoccupation est de confirmer le CCAS comme cheville ouvrière de la politique sociale communale en partenariat avec les associations locales dont le Secours Populaire. Nous avons également à cœur d'assurer la rénovation et l'entretien régulier des logements temporaires. Suite à l'analyse des besoins sociaux (ABS), il sera nécessaire de mieux comprendre les mouvements de population et les besoins en terme d'accompagnement pour les plus démunis et ceux qui ne sollicitent pas les services existants. Un travail a été lancé pour faciliter la prise en charge des usagers lors des rendez-vous au CCAS et développer les projets pour l'insertion des personnes avec handicap. La création récente de la commission accessibilité en lien avec les services techniques et la volonté d'organiser chaque année des journées du handicap vont dans

ce sens. Favoriser le « bien vieillir » et le « vivre ensemble » des seniors fait également partie de nos priorités.»

À Donges, les moyens sont-ils à la hauteur des besoins ?

« Le contexte budgétaire contraint de la Commune et corrélativement du CCAS a été l'occasion d'une relecture de la manière d'exercer notre action. Nous veillons ainsi, dans la relation aux bénéficiaires, à considérer la personne dans sa globalité. De même, la logique de l'accompagnement tend à se substituer à celle de la prise en charge. Un groupe de travail a permis de proposer au conseil d'administration du CCAS un nouveau barème des aides facultatives qui a été adopté à l'unanimité. Celui-ci s'ajuste désormais davantage aux situations sociales rencontrées. Une réflexion sur le développement de l'accompagnement des usagers devrait déboucher prochainement sur des réponses autres que des aides seulement financières.»

Le CCAS de Donges...

Un vaste champ de compétences



10

LE CCAS, UN ALLIÉ MUNICIPAL SUR QUI COMPTER

Ce service n'a pas ménagé ses efforts depuis plus d'un an et le début de la crise sanitaire pour accompagner les Dongeois.es les plus fragiles.

INSERTION SOCIALE

→ Les personnes isolées ou en situation de fragilité peuvent être accompagnées par le CCAS. Ainsi les prestations d'aide sociale légale visent à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes qui ne peuvent ainsi être aidées par d'autres moyens (demande de prise en charge des frais d'hébergement en EHPAD ou en établissement pour personnes handicapées ; demande de prise en charge des frais d'aide-ménagère à domicile : dossier APA ou aide sociale...).

→ D'autres services permettent de favoriser l'insertion sociale : la domiciliation, les aides d'urgence à des personnes momentanément privées de ressources ou en situation exceptionnelle (coupure d'électricité, précarité énergétique : aide au chauffage pour les plus de 65 ans sous condition de ressources, urgence alimentaire, violences conjugales...); demande de logement temporaire ; accompagnement budgétaire, dossier de surendettement, obligation alimentaire, instruction des demandes d'ASPA (Allocation de solidarité pour personnes âgées) ...

→ Chaque demande d'aide est soumise à

la constitution d'un dossier comprenant un certain nombre de renseignements familiaux, professionnels et financiers qui permettent d'apprécier la situation du demandeur et les difficultés qu'il rencontre. Le CCAS est à l'écoute des personnes afin de mieux répondre à la problématique en prenant en compte la situation dans sa globalité.

LOGEMENT

→ Le CCAS veille à faciliter l'accès au logement des personnes fragiles et en difficulté. Le CCAS transmet et aide à remplir le dossier de demande de logement. Il ne procède pas à l'enregistrement mais il se charge de l'adresser au service concerné (ADIL) et travaille en lien avec les bailleurs sociaux : Silène, Habitat 44, Atlantique habitations, Harmonie habitat, CISN, La Nantaise d'habitations.

→ Le CCAS participe aux commissions d'attribution afin de favoriser la prise en compte des besoins spécifiques des Dongeois en matière de logement.

→ En lien avec le bailleur social concerné et le service social de l'espace départemental des solidarités, un accompagnement est assuré pour assurer le maintien dans le logement et éviter une expulsion locative.



MUTUELLE COMMUNALE DE DONGES

Pour des soins accessibles à tous !



Un accès pour tous les Dongeois à une complémentaire santé
Des prix abordables pour tous les budgets
Des formules adaptées à vos besoins

SANTÉ

→ Le CCAS accompagne l'accès aux droits aux soins et à la santé pour les personnes aux revenus modestes. Les usagers sont donc accompagnés dans la constitution du dossier de demande de complémentaire santé solidaire (CSS) qui est venue remplacer la CMU et l'ACS. Au titre de cette action, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) constitue un partenaire incontournable.

→ Pour les personnes ne pouvant bénéficier de la CSS et afin de faciliter l'accès des Dongeois à une couverture complémentaire santé adapté à leurs besoins et à un prix abordable, le CCAS a conclu des conventions de partenariat avec trois mutuelles (Groupama, MCRN et MBA) qui tiennent régulièrement des permanences en Mairie ou dans leurs locaux.

ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

→ Le CCAS met en œuvre une démarche pour construire une véritable politique d'accès aux droits et aux services sociaux afin de permettre à tout Dongeois de connaître et faire valoir ses droits: demande d'aide juridictionnelle, dossier retraite, démarches administratives auprès de la maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH), aides des différentes caisses de retraite qui peuvent varier d'une caisse à une autre : CNRACL, CARSAT.....

→ Le CCAS instruit les demandes de tarification solidaire auprès de la STRAN. Après l'ouverture des droits, cela permet à l'ensemble d'un foyer de bénéficier de réduction (de 25 % à 90% selon le niveau de revenus) sur les abonnements mensuels du réseau STRAN.

→ Il en est de même pour les demandes de carte gratuite ALEOP qui donne accès gratuitement pour les personnes en difficulté à la plupart des lignes régionales de transport pendant un an.



ACTIONS COLLECTIVES

→ Les actions collectives portées par le CCAS visent à créer du lien social et à favoriser la convivialité.

Au titre de ces actions, nous pouvons citer les colis et Repas des aînés, l'organisation de la semaine bleue et des journées du handicap.....

→ La volonté de soutenir les animations à la résidence Danièle DARRIEUX en partenariat avec l'OSCD constitue également un objectif du CCAS.



CCAS de Donges :

Hôtel de Ville - Place Armand Morvan
Tél : 02 40 45 79 79

Horaires :

Du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la mairie.

Accueil SEULEMENT sur rendez-vous.



MAINTIEN À DOMICILE

→ Bien vivre chez soi, le plus longtemps possible, c'est le souhait du plus grand nombre d'entre nous. Mais en cas de perte d'autonomie, des difficultés se posent. Le CCAS peut ainsi accompagner les personnes concernées et leurs familles afin d'assurer le maintien à domicile en apportant une aide à la constitution du dossier d'Aide-ménagère, de la Téléassistance, de la demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA)... Il peut aussi mettre en relation avec les services d'amélioration de l'habitat, CLIC, portage de repas...

11

GRAND ANGLE



ZOOM SUR... LES PARTENAIRES DU CCAS

Le CCAS travaille en collaboration avec de nombreux partenaires dont certains assurent des permanences en Mairie :

- **La Mission Locale** : Lundi matin 9h – 12h et Mercredi après-midi 14h – 17h
- **CIDFF** : 2ème mardi de chaque mois de 14h à 17h sur rdv
- **Silène** : 4ème mardi de chaque mois de 14h à 15h
- **ACCES-REAGIS** : Jeudis après-midi de 15h à 17h
- **ANAH CARENE** : 2ème lundi de chaque mois de 14h à 17h sur rdv
- **Mutuelle MCRN** : 3ème mardi de chaque mois de 9h à 12h sur rdv
- **Mutuelle MBA** : Sur rendez-vous
- **Le PLIE** : Sur rendez-vous

Le service en +

L'OPTICIEN DONGES OPTIQUE

Votre opticien Donges Optique vous propose tout au long de l'année :

- Le contrôle GRATUIT de votre vue ;
- Le déplacement À VOTRE DOMICILE GRATUITEMENT avec un grand choix de montures (+ de 200) ;
- Le reste à charge des lunettes totalement pris en charge avec le 100% SANTÉ •



Contact

42 bis avenue de la Paix, Donges
Ouvert du lundi au samedi 9h15-12h15/14h30-19h
(fermé le lundi matin)
02 51 16 02 31 ou dongesoptique@yahoo.fr
@dongesoptique

LA BLANCHISSERIE INALI

INALI Blanchisserie vous propose :

- Un **service à domicile** et/ou sur **votre lieu de travail** pour les particuliers ;
- Un **service sur mesure pour les professionnels** (concierge, décorateur de mariage, Comité d'entreprise, GITES, Chambres d'hôtes,...)
- Un service éco-responsable avec des machines et produits écologiques, pour le respect de votre peau et de notre environnement •



Contact

62 bis avenue Pélissier, Donges
07 68 14 70 19 ou blanchisserie@inali.fr
www.inali.fr @inali.fr

BIENVENUE À...



"Libre Amy & Précieux Délices"

DES CROQUETTES DE QUALITÉ POUR VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ !

Julie HAURET-BRETHAUD est Dongeoise et auxiliaire de puériculture trois jours par semaine au Multi-accueil Bout d'Chou de Donges depuis une quinzaine d'années. Depuis le 01 janvier 2022, cette trentenaire passionnée de chiens et chats a créé sa société de services indépendante « Libre Amy & Précieux Délices » dans l'objectif d'accompagner chaque propriétaire dans le bien être de son animal de compagnie et devient commerçante indépendante dans l'alimentation en livraison gratuite à domicile ou sur le lieu de travail.

Au-delà d'une passion, c'est une conviction pour Julie : « **Le bien être du chien et du chat me porte à cœur, et l'alimentation est un élément clé, que ce soit pour un animal en bonne santé ou pour des pathologies liées à l'âge ou à la santé de l'animal. Je ne peux que constater les bienfaits de cette alimentation qui contient notamment de nombreuses plantes, dont les bénéfiques ne sont plus à démontrer...** » Elle souhaite développer la livraison à domicile de croquettes sur Donges et ses alentours, avec Pro Nutrition, une marque 100 % française et locale (les matières premières sont sélectionnées dans le Grand-Ouest). « **Titulaire d'une formation en secourisme et massage canin à visé non thérapeutique, je souhaite également poursuivre sur des études en phytothérapie et homéopathie mais également obtenir le diplôme d'éducatrice comportementaliste afin de proposer un service le plus complet possible dans le bien être animal et sa relation avec son propriétaire** ».

DES CONSEILS ET UN VRAI SERVICE À DOMICILE :

Libre Amy & Précieux Délices propose différentes lignes d'aliments pour chiens et chats (PureLife, Prestige, Protect, Crocktail) qui intègrent des bienfaits variées en fonction de l'âge, du besoin et de l'animal. Dès le premier rendez-vous, Julie vous préconisera les aliments les mieux adaptés à votre animal préféré.

Finies les corvées d'achat et de manutention dans les rayons de nourriture pour animaux des grandes surfaces ! Sur Donges et ses alentours, Libre Amy & Précieux Délices se déplace chez vous afin de vous proposer un service gratuit de conseil et de livraison à domicile ou sur votre lieu de travail.



Libre Amy & Précieux Délices

Modes de paiement : chèque, espèce, virement bancaire

Contact : 06 66 25 13 66

julie.hauret@icloud.com

julyhauret.wixsite.com/my-site-2

LibreAmyetPrécieuxDélices



Localisation d'une tombe en ligne

Un nouveau service proposé par la Ville à partir de janvier 2022.

L'inventaire des cimetières et la préservation des tombes sont un devoir de sauvegarde de notre patrimoine. C'est aussi une façon d'entretenir et de conserver la mémoire de ceux qui nous ont précédés.

→ En 2014, la Ville a acquis le logiciel GESCIME afin d'informatiser progressivement la gestion de ses concessions et des données relatives au cimetière qui étaient tenues sur des fiches cartonnées et sur des cahiers (saisie informatique de 1 120 concessions réalisée par un prestataire extérieur).

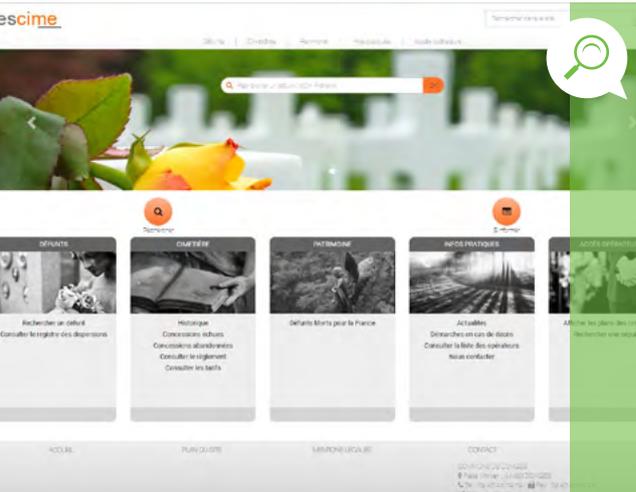
→ Entre 2015 et 2018, un contrôle a été réalisé par le service État civil de la Ville, suite à des dysfonctionnements récurrents (saisies erronées, en doublon, tombes non répertoriées, mauvaises affectations, etc.). Des concessions n'étaient pas affectées par le prestataire car les éléments transmis étaient insuffisants ou étaient classés en dossier provisoire (en attente d'affectation). Pendant cette période, toutes les concessions ont été vérifiées de nouveau en recoupant les documents administratifs existants.

Parallèlement, une nouvelle classification administrative des concessions a été opérée pour améliorer la qualité et la sûreté des données privées (classification par ordre chronologique et non plus par nom de famille). Elle reposait jusqu'alors sur un classement alphabétique qui posait quelques problématiques, notamment pour des noms de famille très communs sur la commune (environ 1 493 concessions).

→ En 2019, la Ville est devenue propriétaire de la nouvelle version du logiciel GESCIME. Jusqu'à ce jour, cela a permis un contrôle et la saisie des défunt.e.s inhumé.e.s dans le cimetière de Donges (Columbariums, emplacements, Jardin du Souvenir et Ossuaires). Certains n'étaient pas répertoriés, d'autres oubliés.

Des paramétrages et des tests du logiciel ont été effectués fin 2021 pour permettre à la population et aux partenaires professionnels, la consultation en ligne du cimetière de Donges (concessions échues, tarifs, plans du cimetière, géolocalisation, etc.).

3 601
DÉFUNTS
SONT RÉPERTORIÉS
SUR GESCIME
AU 21/12/2021



QUELLES SONT LES FONCTIONNALITÉS DU SITE INTERNET ?

Vous pourrez, à partir du site, consulter les horaires d'ouverture du cimetière, les tarifs des concessions, les démarches à réaliser en cas de décès, la liste des opérateurs funéraires ainsi que le règlement du cimetière.

Retrouver la tombe d'un parent ou d'un proche est désormais possible - en quelques clics depuis chez vous - dans une base de données en ligne. Vous pourrez localiser la sépulture sur une cartographie afin de vous rendre sur place par la suite. La consultation du registre des dispersions et des défunts morts pour la France est également disponible.



Site internet GESCIME :

<https://cimetiere.gescime.com/donges-cimetiere-44480>



LES JEUNES DE DONGES ONT MAINTENANT LEUR CONSEIL MUNICIPAL !

La salle du conseil municipal de la mairie de Donges a accueilli un tout nouveau conseil, fraîchement élu et très motivé. Le Conseil municipal des enfants s'inscrit dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie. Les nouveaux représentants élus des enfants ne vont pas manquer d'assumer avec brio leur nouvelle fonction.

→ Durant tout le mois de septembre, Yveline LECAMP, maire-adjointe déléguée à la Petite Enfance, à l'Enfance et aux Affaires scolaires, a participé à des rencontres avec des élèves de Cycle 3 dans les trois écoles de Donges (Césaire, la Pommeraye et Saint-Joseph). Cette démarche avait pour objectif de sensibiliser les écoliers sur la création d'un Conseil Municipal des Enfants, de les informer et de les renseigner sur la marche à suivre pour se présenter à l'élection.



22

**JEUNES ÉLUS
ÂGÉS DE 9 À 11 ANS
CONSTITUENT LE
CONSEIL MUNICIPAL DES
ENFANTS DE DONGES**

Au terme d'une campagne électorale organisée au sein des trois établissements scolaires de la Ville, les 246 électrices et électeurs des classes de CM1 et CM2 ont désigné le 14 octobre dernier, 22 élus âgés de 9 à 11 ans. La durée de leur mandat est de deux ans. Bien sûr, la parité et la représentation des trois écoles ont été respectées.

Le mercredi 10 novembre, une réunion d'installation

a permis de fixer les règles de fonctionnement du groupe et de faire visiter l'ensemble de la Mairie aux jeunes élus, avec la participation de Céline BRAULT, Directrice du Pôle Enfance Jeunesse de la Ville.

La première session de travail du Conseil Municipal des Enfants s'est tenue le mercredi 8 décembre. La séance a été ouverte en présence de Madame Audrey Dufeu, députée de la circonscription de Saint-Nazaire. L'objectif de cette séance était de faire émerger des idées de projets et de les prioriser.

« *La création de ce Conseil municipal des enfants était l'une des orientations inscrites à notre projet de mandat pour la Ville* », explique Yveline Lecamp. L'objectif est double : « *Nous voulons sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, et les intéresser à la vie locale. Lors de la prochaine séance en février, nos jeunes élus devront choisir plusieurs projets qui pourraient être réalisés avec eux au cours de l'année 2022* » précise Yveline LECAMP.



LES VINGT-DEUX ÉLUS :

Ecole Saint-Joseph : Aaron KREMSEY, Maëna ARRIAL, Lilian GICQUEL et Timothée CHAPLAIS.

Ecole de la Pommeraye : Clémence FRAPPART, Noah JONQUARD, Johann GUIBOUIN, Maëlle EVAIN, Enzo CHAUVE et Justine FOUCHER.

Ecole Aimé Césaire : Mohamed AZZOUZA, Célia LE MEUR, Tiago MINEC, Rafaël BLAZ GEREZ JIMENEZ, Lindsay MASSON, Leslie GBELLE, Lisandro HAUGOU, Maïwenn BRIAND, Yann Ewen HERVO, Tilio CORNILLY, Assia Ait OUFKHIR, Shaïnyss MALETTE-PRIOU.

VIE ÉCONOMIQUE

SALON DU RECRUTEMENT ET DE L'EMPLOI

Le 1er salon du recrutement et de l'emploi organisé par la ville de Donges aura lieu les samedi 19 et dimanche 20 mars 2022 salle polyvalente de la mairie. Partant du constat que l'offre proposée par les entreprises avait parfois du mal à toucher la demande des personnes en recherche d'emploi, la commune a souhaité mettre en place ce nouveau rendez-vous. Devraient être présentes de nombreuses entreprises dongeoises mais aussi des sociétés présentes sur le bassin d'emploi. La liste de ces entreprises sera mise en ligne sur le site de la ville dès qu'elle sera connue.

Plus d'informations à venir sur le site de la ville, son compte Facebook et par voie d'affichage.



PETITE ENFANCE



UNE NOUVELLE ÉQUIPE D'ACCUEILLANTES AU LAEP



l'équipe au complet du LAEP « Trois P'tits Points »

→ Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Trois P'tits Points » a repris son activité après une pause de quelques mois pour l'écriture d'un nouveau projet avec une nouvelle équipe.

La Ville est mobilisée en faveur des familles, de l'éducation et de la jeunesse. A ce titre, l'accompagnement et le soutien des parents dans l'exercice de leur fonction parentale est au cœur de la politique Petite Enfance.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Trois P'tits Points » s'inscrit dans cette volonté.

Le LAEP, c'est quoi ?

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Trois P'tits Points » est un espace pour les enfants jusqu'à 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Il s'adresse également aux futurs parents qui souhaitent se familiariser avec les changements liés au fait de devenir parents.

Jouer, expérimenter, partager, rencontrer, tisser des liens, observer sont autant de possibilités offertes par cet espace.

Le LAEP « Trois P'tits Points » propose de :

- Soutenir et valoriser la relation parent-enfant par le jeu et l'observation ;
- Faire une pause chaleureuse en dehors de la maison ;
- Favoriser les rencontres et les échanges entre les enfants et les adultes accueillis ;
- Préparer l'enfant en douceur aux premières séparations ;
- Jouer, expérimenter, découvrir dans un espace sécurisant et pensé pour favoriser l'activité libre et spontanée.

Quelles sont les conditions d'accès et qui vous accueille ?

Gratuit, sans inscription, venue libre pour une durée libre. Le LAEP est accessible aux personnes à mobilité réduite. Vous serez reçu par 2 accueillantes formées à l'écoute.



Ouvert tous les lundis et jeudis matins de 9h à 12h
Maison de la Petite Enfance « La Farandole » - 30, rue des écoles
Renseignements : laep@ville-donges.fr



VIDE-GRENIER...



Inscription au secrétariat de
l'OSCD ou au 07 81 49 61 45

Bilan d'une année de vide-greniers matinaux.

Depuis plus d'un an, l'office socio culturel de Donges propose chaque deuxième dimanche matin de chaque mois un vide-grenier matinal sur la place de la mairie.

L'objectif premier était d'animer le centre-ville une fois par mois (sauf juillet et août). Défi réussi ! Puisqu'à chaque édition l'OSCD a accueilli entre 20 et 50 exposants selon les saisons, et le public a toujours répondu présent. Il faut dire que ce type de manifestation devient le loisir préféré des Français et les achats dits « de seconde mains » ont de plus en plus la côte.

Cette manifestation organisée par le secteur adultes de l'OSCD est ouvert à tous particuliers ou professionnels. Le déballage est facile car le véhicule reste sur l'emplacement et les bénévoles de l'office place dans la bonne humeur l'ensemble des exposants.



LE NOËL DES AÎNÉS DONGEOIS 2021



Colis des Aînés : Cette année le CCAS a distribué lors de 2 permanences en mairie, 783 colis de Noël aux Dongeois de 70 ans et plus. 8 colis ont été livrés à domicile par Monique PIRAUD, Adjointe aux Affaires Sociales, à la Solidarité et à l'Offre de soins.



Des chocolats pour l'EHPAD : Les résidents du Clos Fleuri n'ont pas été oubliés. Les 78 résidents et le personnel soignant se sont vu remettre 90 boîtes de chocolats « Les chocolats de coeur » en présence de Monique PIRAUD et Marie-Andrée PICOT, déléguée aux Seniors. 10% du montant HT de la commande sera reversé à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque.

ANIMATIONS



ENVIRONNEMENT

Animations économie d'énergie

Des ateliers pour aider à la rénovation énergétique des logements.

En complément des conseils individuels et des aides financières proposés par le service **ECORENOVE** de la **CARENE**, la commune de Donges souhaite développer de manière pérenne des ateliers participatifs d'aide à la rénovation énergétique des logements et à l'utilisation des énergies renouvelables.

→ Proposés par l'espace « FAIRE » de la CARENE, ces ateliers ont pour but de permettre aux habitants d'échanger sur leurs projets de rénovation énergétique avec un conseiller énergie et des professionnels du secteur. Une manière participative et ludique de prendre sa part à la transition énergétique.

Une première animation aura lieu le vendredi 4 février à 18h salle du Petit Marais sur le thème de la rénovation énergétique des logements. Elle sera suivie d'une « balade thermique » le vendredi 18 février à 18h, manière palpable de visualiser les déperditions énergétiques des logements.

 Plus d'information à venir sur le site de la ville et sur facebook
Réservation obligatoire au 02 44 73 45 68
<https://ecorenove-carene.fr/>



CONSEILS MUNICIPAUX : PROCHAINES DATES



*Jeu*dis 24 février et 31 mars - 20h00

Le conseil municipal représente les habitants de Donges. Composé du maire, des adjoints au maire, des subdélégués et des conseillers municipaux, il est chargé, par ses délibérations, des affaires de la commune. Les séances sont publiques* et les débats sont retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

*À la date de parution de ce magazine, le public n'a pas la possibilité d'assister aux séances du Conseil Municipal, compte-tenu de la situation sanitaire.



www.facebook.com/Villededonges

VIE MUNICIPALE

ASTREINTE DES ÉLUS...



Rappel des modes de fonctionnement

L'ASTREINTE MUNICIPALE EST ASSURÉE PAR LES ÉLUS (MAIRES-ADJOINTS ET CONSEILLERS SUBDÉLÉGUÉS) POUR RÉPONDRE À DES SITUATIONS D'URGENCE AVÉRÉE, ET EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC.

Ce dispositif a pour objectif principal de traiter les situations de crise ou les événements majeurs survenant dans la Commune.

On peut citer à titre d'exemples :

- les sinistres graves (rupture de canalisation, inondations, incendies...);
- les conséquences des intempéries (tempête, pluie, orage...) ou d'accidents : chutes d'arbres, de poteaux, autres obstacles sur la voie publique, dégâts sur des bâtiments publics, etc ;
- le bétail en divagation.

Le rôle de l' élu d'astreinte consiste à :

- apporter une première réponse à tous les administrés de la Commune,
- répondre aux sollicitations urgentes de tous les services publics (gendarmerie, sapeurs-pompiers, services préfectoraux...),
- prendre toutes mesures conservatoires pour assurer la protection des biens et des personnes,
- si nécessaire, faire appel aux moyens techniques municipaux disponibles, ou solliciter l'astreinte du service compétent (CARENE eau-assainissement, bailleur social, etc).
- informer le Maire et les membres du bureau municipal.

L'astreinte élus NE DOIT DONC PAS être sollicitée :

- pendant les heures d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi de 9h à 12 et de 14 à 17h, 16h30 le vendredi) ;
- pour donner des renseignements non urgents ;
- pour traiter les questions relevant de la police municipale ou de la gendarmerie (tapage nocturne, conflits de voisinage, ...), ou celles relevant des gestionnaires de réseaux de téléphone, d'électricité, de gaz, qui ont chacun leur numéro d'astreinte.

Mon agglo facile



URBANISME

NOUVEAU !

Vos démarches
d'urbanisme en ligne !



Rendez-vous sur le site internet de votre commune



Nouveau : Dématérialisation des démarches d'urbanisme

Depuis le 01 janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande de permis de construire en ligne à tout moment et en tous lieux sur le site de la Ville !

Cette faculté est également ouverte à l'ensemble des autres actes d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de démolir et permis d'aménager.

→ L'instruction a lieu également en ligne avec l'envoi des demandes de complétude et de prolongation des délais. L'envoi des décisions se fait également par voie électronique.

Cela permet une plus grande transparence sur l'état d'avancement de votre dossier, à chaque étape de l'instruction. En plus du gain de temps généré, cette démarche s'avère plus économique et plus écologique avec des économies réalisées sur la reprographie des documents et l'affranchissement de courriers recommandés.

Cela n'a aucune incidence sur les règles applicables ni sur leur interprétation.

Il est donc toujours vivement conseillé de contacter le service urbanisme-environnement avant le dépôt de votre demande, soit le matin sans rendez-vous, soit l'après-midi sur rendez-vous. Le service est également à votre écoute pour vous guider dans l'utilisation de ce nouveau service.

Le dépôt papier reste bien évidemment possible.



Pour en savoir plus :

<https://www.ecologie.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme-0>

SOLIDARITÉ



CONTACT UTILE...



**PERMANENCES EN MAIRIE
DU CIDFF SAINT-NAZAIRE**
Le 2ème mardi de chaque
mois de 14h à 17h sur rdv

Le 08 mars est la journée internationale des droits des femmes

LE 08 MARS EST UNE JOURNÉE DE RASSEMBLEMENTS À TRAVERS LE MONDE ET L'OCCASION DE FAIRE UN BILAN SUR LA SITUATION DES FEMMES.

Traditionnellement les groupes et associations de femmes militantes préparent des événements partout dans le monde pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, améliorer la situation des femmes.

C'est aussi l'occasion de mobiliser en faveur des droits des femmes et de leur participation à la vie politique et économique.

Fondée en 1972 à l'initiative de l'État, la Fédération nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (FNCIDFF) vise à favoriser l'accès des femmes à l'information sur leurs droits. Les CIDFF promeuvent l'autonomie des femmes afin qu'elles accèdent à la pleine citoyenneté. Ils accueillent toutes les femmes quels que soient leur âge, leur origine sociale et culturelle, leur appartenance politique et confessionnelle ou leur orientation sexuelle. L'information offerte y est personnalisée, gratuite et confidentielle.

MAJORITÉ

Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

DONGES, VILLE PLUS VERTE : UNE ORIENTATION PORTÉE PAR LA MAJORITÉ

Depuis un siècle, c'est l'industrie, et en particulier la pétrochimie, qui a été le moteur du développement de la Commune de Donges. Cette vocation industrielle fait partie de notre identité communale ; elle a marqué des générations de Dongeois, et nous pouvons l'assumer avec fierté.

Aujourd'hui, notre bassin d'emploi reste très attractif, ce qui se traduit par une hausse constante de la population, mais en même temps, l'économie se transforme pour réduire les effets du changement climatique, et une attention plus grande est accordée au cadre de vie, à la biodiversité, aux zones humides, et en général à tout ce qui fait la richesse de notre patrimoine naturel.

Conscients de ces enjeux, nous les avons inscrits en 2020 dans les priorités de notre projet municipal pour le mandat 2020-2026 :

« Pour tous les Dongeois, un cadre de vie et une qualité de vie à défendre et améliorer, en centre-ville comme dans les quartiers, dans le contexte de la transition écologique » (**Engagement n°3**).

D'ores et déjà, cette priorité se décline dans toutes les politiques communales. La mise en service à DONGES du premier réseau de chaleur bois-énergie renouvelable de la CARENE, supprimant les chaudières au fuel ou au gaz de nombreux équipements collectifs, en est un premier exemple. Nous voulons également maîtriser l'urbanisation, en privilégiant des projets de logements à taille humaine, qui s'intègrent bien dans le paysage, qui respectent autant que possible les boisements existants et les zones humides, et qui favorisent les modes doux de déplacement. Ces exigences, nous les avons exprimées aux bureaux d'études qui commencent à travailler au futur aménagement de la dernière tranche de la zone des Ecottais (Ecottais 3).

Les services techniques de la Ville sont eux-mêmes pleinement mobilisés : plantation de « *micro forêts urbaines* », plus grand respect de la biodiversité dans la gestion des espaces verts, etc. L'achèvement du contournement ferroviaire devra également s'accompagner de plantations d'arbres et d'arbustes sur les zones de délaissés bordant la nouvelle voie ferrée. De plus, les liaisons cyclables entre le Nord de Donges et le centre-bourg devront être améliorées conformément à notre projet municipal.

Pour atteindre nos objectifs en matière d'environnement, nous pouvons compter sur les soutiens de la CARENE, du Parc de Brière et du Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB). Le nouvel Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique aura également la capacité de préempter des terrains, afin de bloquer des projets immobiliers non respectueux des équilibres urbains. Ces mêmes terrains pourront ensuite être affectés à la réalisation de logements, notamment sociaux, beaucoup mieux intégrés à leur environnement.

Notre Commune dispose de 2.800 hectares d'espaces naturels, dont 2.058 hectares de bocages, et 660 hectares de marais classés en zones « NATURA 2000 ».

Cette richesse, nous veillons à la préserver pour les générations futures, et à la valoriser pour améliorer la qualité de vie des habitants d'aujourd'hui.

En ce début d'année, nous vous présentons nos vœux les plus sincères pour 2022, à vous et à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers.

Les élus de la majorité municipale « Servir les Dongeois »

OPPOSITION

Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous sommes en attente des orientations budgétaires pour 2022. Les projets du maire pour ce mandat n'ont toujours pas été clairement identifiés, juste la promesse de « limiter les hausses d'impôts ». Notre commune connaît une croissance démographique importante, depuis de nombreuses années. Les constructions sur l'ancien terrain de l'espérance, le projet de la dernière tranche des écottais, la transformation d'anciennes maisons Total en bâtiments, sans compter les constructions individuelles, rendent inéluctables les investissements pour faire face aux services à la population : accueil dans les écoles, équipements sportifs etc... Lors d'une réunion concernant le projet « Ecottais 3 », le maire a déclaré avoir les moyens de contenir cette croissance. Aux manettes de la commune depuis 2014, ayant validé le nouveau plan d'urbanisme sans émettre de réserves, et validé dernièrement le projet de logements sociaux dans la zone PPRT en face de la raffinerie, l'aveu est surprenant ! Nous sommes dans l'attente de connaître sa feuille de route ! L'équipe mieux vivre à Donges vous souhaite une bonne année 2022.

Les élus « Mieux vivre à Donges » **Mikaël DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS** / Contact : mieuvivreadonges.fr le 07 décembre 2021

Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

Malgré les craintes et les incertitudes qui demeurent, nous vous adressons à toutes et à tous une bonne année 2022.

Nous sommes toujours préoccupés par cette pandémie qui n'en finit pas et plus que jamais nous devons protéger les populations les plus fragiles.

Aussi, nous invitons tous nos concitoyens qui ne l'ont pas encore fait à se faire vacciner pour une meilleure protection de chacun.

Pour limiter les risques dans nos écoles, lutter contre les substances nocives, l'installation de purificateur d'air dans toutes les salles de classes semble être du bon sens. Solution certes onéreuse mais indispensable pour nos enfants tout comme la mise en place de capteurs permanents sur la commune permettant à la population d'avoir connaissance et ainsi prendre conscience de la qualité de l'air qu'elle respire quotidiennement. C'est ensemble que nous devons trouver des solutions pour que nos enfants s'épanouissent pleinement dans notre ville. **Donges doit se réinventer** : Ensemble luttons contre la pollution, favorisons la mixité et la qualité de vie dans les quartiers, soyons solidaire des populations les plus fragiles.

Tels sont nos souhaits pour cette nouvelle année.

Les élus « Donges solidaire et Citoyenne » **Joséphine David et Vincent Miault** Facebook : [Donges Solidaire et Citoyenne](https://www.facebook.com/DongesSolidaireetCitoyenne) le 07 décembre 2021

Tribune du groupe « Donges avec Vous »

Fin 2021, nous perdions Pierre Rahbi, véritable moteur de la prise de conscience écologique. Nous nous retrouvons avec un colibri en moins. L'occasion pour chacun d'entre nous de prendre conscience que nous aussi, nous pouvons, nous devons être des colibris pour **réduire notre impact sociétal et environnemental**.

La mobilisation des agents de la Carène et de bureaux d'études lors de la présentation du **lotissement des Ecottais 3** laisse présager d'un projet à haute qualité environnementale et responsabilité sociale. Laissons aux générations futures des constructions exemplaires, surtout sur ce site marqué par de nombreuses contraintes. Nous serons vigilants pour que les bonnes volontés d'aujourd'hui ne se transforment en vains espoirs.

N'oublions pas non plus les projets actuels pour le bien de tous. La commission accessibilité a dévoilé de très nombreux besoins de **mise aux normes PMR** sur les bâtiments de la commune et un retard important sur la concrétisation malgré l'obligation légale. Ces normes contribuent au bien vivre à Donges aujourd'hui et demain pour nos concitoyens et nous serons vigilants quant à leurs réalisations.

Alors, faisons notre part. **Bonne année !**

Les élus « Donges avec Vous » **Yvonnick Perrin et Ghislain Baudichaud** <http://www.dongesavecvous.fr>, contact@dongesavecvous.fr, 06.95.49.50.79 ; le 09 décembre 2021



Recensement de la population 2022

La campagne de recensement de la population pour 2022 se tiendra du 20 janvier au 19 février 2022. Se faire recenser est un geste civique utile à tous. Pour plus de facilité, pensez au recensement sur internet !

L'Enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire.

→ Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus précisément la population officielle de la commune de Donges. Ses résultats sont très importants, car ils sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget de la commune. Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...) Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. **C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !**

État civil

Du 04 septembre au 02 décembre 2021

NAISSANCES (18)

- BERTHELOT MARTIN Lya (01/09/2021)
- HASPOT Laly (09/09/2021)
- ROUZIOU Lana (11/09/2021)
- BIGUET Lucien (15/09/2021)
- PINEAU Roger (24/09/2021)
- GRASSET Nélío (29/09/2021)
- BLAS SOLER Diego (04/10/2021)
- AUDION GEORGES Tao (05/10/2021)
- ROBLIN HORCHOLLE Nathan (06/10/2021)
- MATÉ QUINTANILLA Lana (09/10/2021)
- AZZOUZA Hamza (13/10/2021)
- MARTIN PEREIRA Lily-Rose (16/10/2021)
- PERRET Jules (16/10/2021)
- MANDIN Aria (18/10/2021)
- LEHMANN Léon (24/10/2021)
- MOYON Lewis (26/10/2021)
- BAILLARD ZANETTI Lilyo (04/11/2021)
- GUEDES Arthur (18/11/2021)

MARIAGES (5)

- BOSSIS Bérengère et BALEYGUIER Julien (11/09/2021)
- BRECHET Estelle et CAILLE Grégory (18/09/2021)
- DUPRE Julie et AUGEREAU Victorien (18/09/2021)
- LEFEVRE Cécile et GERARD Mickaël (23/10/2021)
- MOREAU Gwenaëlle et GUILLON Dimitri (16/10/2021)

DÉCÈS (12)

- ARCAS LOPEZ Maria (04/09/2021)
- LEROY Jean-Yves (05/09/2021)
- SEIGNARD Roger (12/09/2021)
- MONSELET Roger (25/09/2021)
- HERCELIN Simone (30/09/2021)
- ESTEVE Paulette (13/10/2021)
- LEFLOC Monique (17/10/2021)
- GAUTIER Joël (19/10/2021)
- GUIGAND Claude (11/11/2021)
- GUIBOUIN Claudine (16/11/2021)
- GALLET Hervé (21/11/2021)
- JOALLAND Denis (28/11/2021)

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2022

Cette élection se déroulera les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour le faire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.



Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !



INFO COVID-19

Agenda maintenu sous réserve des consignes sanitaires.

Retrouvez le calendrier complet des festivités et rendez-vous culturels sur la page d'accueil du site de la ville : www.ville-donges.fr

Du Mardi 04 janvier au Jeudi 31 mars

Exposition « Qui a refroidi Lemaure ? »

Médiathèque Jules Verne

Une enquête policière interactive

📍 Gratuit / à partir de 10 ans

Janvier

Vendredi 21 janvier à 20h30

Concert Nans Vincent

Espace Renaissance

musique pop-rock électro

📍 Tarif Plein 7 € Réduit 4 € - Gratuit pour les -12ans / Tout public

Samedi 22 janvier de 10h à 11h30

Atelier Parent-Enfant

Maison de la Petite Enfance « La Farandole »

pour les enfants de 9 mois à 3 ans révolus

📍 Public enfants - Gratuit / sur inscription

Dimanche 23 janvier

Bourse aux antiquités militaires

Salle des Guifettes

Organisé par l'Association Robert Gehrett

📍 Tarif : 3€

Dimanche 23 janvier

Salon du Bien-être

Salle Polyvalente

Organisé par Teranga

📍 Gratuit

Vendredi 28 janvier à 20h30

Le Malade Imaginaire

Espace Renaissance

Pièce de Théâtre par la troupe du Théâtre 100 noms

📍 Tarif Plein 7 € Réduit 4 € - Gratuit pour les -12ans / Tout public

Sam. 29 et Dim. 30 janvier de 9h à 18h30

Week-End du vieux papier, de la carte postale et du livre ancien

Salle des Guifettes

Brocante organisée par l'OSCD / Vente de vieux papiers, cartes postales, livres anciens, timbres, documents anciens, imageries, affiches, BD

📍 Tout public - Gratuit

Février

Vendredi 04 février à 18h

Atelier économies d'énergie

Salle du Petit Marais

Organisé par l'espace « FAIRE » de la CARENE

📍 Gratuit / sur inscription

Samedi 05 février à 18h

Spect'Apéro - Les Zygomates

Médiathèque Jules Verne

Concert - Fanfare poétique clownesque et décalée

📍 Tout public - Gratuit / Inscription obligatoire

Dimanche 13 février de 9h à 13h

Vide-grenier matinal

Place de la Mairie

Organisé par l'OSCD

📍 Gratuit pour les visiteurs / Inscription obligatoire pour les exposants

Vendredi 18 février à 18h

Balade thermique

Rues de Donges

Organisé par l'espace « FAIRE » de la CARENE

📍 Gratuit / sur inscription

Vendredi 18 février à 20h30

Concert Ernest

Espace Renaissance

Univers steampunk - scientifico - onirique

📍 Tarif Plein 7 € Réduit 4 € - Gratuit pour les -12ans / Tout public

Samedi 26 février de 10h à 11h30

Atelier Parent-Enfant

Maison de la Petite Enfance « La Farandole »

pour les enfants de 9 mois à 3 ans révolus

📍 Public enfants - Gratuit / sur inscription

Mars

Mercredi 02 mars

Carnaval

Salle des Guifettes

Organisé par la Ville

📍 Gratuit / Tout public

Samedi 05 mars à 20h30

La Famille Bijoux

Espace Renaissance

Pièce de Théâtre par la troupe du Théâtre 100 noms

📍 Tarif Plein 7 € Réduit 4 € - Gratuit pour les -12ans / Tout public

Samedi 12 mars à 18h

Spect'Apéro - Black Mountain

Médiathèque Jules Verne

Théâtre par la compagnie Le groupe Vertigo

📍 Tout public - Gratuit / Inscription obligatoire

Dimanche 13 mars

Pop O'Phonie et Vide-Grenier matinal

Salle des Guifettes et Place de la Mairie

Brocante musicale et jeux vidéo organisée par l'OSCD

📍 Gratuit / Tout public

Vendredi 18 mars à 20h30

Concert « Benoît & la Lune »

Espace Renaissance

Rock'n'roll - Rock noise et Folk

📍 Tarif Plein 7 € Réduit 4 € - Gratuit pour les -12ans / Tout public

Samedi 19 mars de 10h à 11h30

Atelier Parent-Enfant

Maison de la Petite Enfance « La Farandole »

pour les enfants de 9 mois à 3 ans révolus

📍 Public enfants - Gratuit / sur inscription

Samedi 19 mars

Saint-Patrick

Salle des Guifettes

Organisé par la Ville et Mus'Donges

📍 Gratuit / Tout public

Le Jeudi 31 mars et Vendredi 01 avril

Rencontre d'auteurs jeunesse

Médiathèque Jules Verne

Dans le cadre du Salon auteurs/illustrateurs jeunesse à Saint-Brévin - 📍 Gratuit / Tout public



RESTONS EN CONTACT !

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty

Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30

Tél. 02 40 91 00 06

@ : saisonculturelle@ville-donges.fr

www.espacerenaissance-donges.com

f : Espace.Renaissance.serviceculturel

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec

Ouverte les mardis, jeudis et samedi de 9h30 à 12h15, et les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h

Tél. 02 40 91 01 31

@ : mediatheque@ville-donges.fr

www.mediatheque.ville-donges.fr

f : Mediatheque.Donges

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles

Tél. 02 40 91 01 91

@ : multiaccueil@ville-donges.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

30, rue des Écoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : rpe@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

30, rue des Ecoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : laep@ville-donges.fr

DÉCHÈTERIE DE DONGES

Le Pont du Gué

Horaires d'Hiver (du 01/10 au 31/03)

Ouverte le lundi de 13h30 à 18h ; du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h ; le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

SAMU

Tél. 15 ou 112

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37